

A silhouette of a young man is shown in profile, looking out of a window. The window has horizontal bars, suggesting a prison or institutional setting. The lighting is dramatic, with the man's form in deep shadow against the bright light coming from the window. Outside the window, some greenery and a fence are visible.

Que faire des mineurs délinquants?

Pour la première fois depuis leur création, il y a dix ans, les centres éducatifs fermés font l'objet d'une évaluation. Le rapport remis à Christiane Taubira rouvre le débat autour de ces petites structures qui accueillent des délinquants juvéniles graves ou récidivistes. PAR GEORGES DUPUY

REPORTAGE PHOTO : CAMILLE MILLERAND POUR « MARIANNE »

➤ de quatre écrans de contrôle. L'architecte a conçu un escalier central éclairé par un puits de lumière, de vastes salles de réunion pour les 18 éducateurs, des pièces de travail agréables, un grand réfectoire lumineux mais aussi des espaces où les jeunes - jamais seuls - peuvent se retrouver pour jouer, discuter, se servir d'Internet.

Ailleurs, certaines associations ont fait feu de tout bois. Corps de ferme en plein champ, châteaux, petits pavillons, expérimentations architecturales, locaux minuscules coincés entre route et canal : la disparité des bâtiments qui doivent répondre à l'accueil et à la garde de jeunes délinquants laisse rêver. Témoignage de l'obsession de respecter l'objectif (non atteint) de 60 CEF en 2007. Et pour un Thierville ou un Doudeville (le CEF pour filles de Seine-Maritime), combien de structures boiteuses ? Jean-Marie Delarue, le contrôleur général des lieux de privation de liberté, qui a ausculté plus d'une trentaine de centres, estime qu'« une majorité de CEF sont largués ». Le secteur souffre encore des carences des premières années, d'un manque de réflexion d'ensemble et d'une légèreté sur l'encadrement et l'organisation doublée d'une absence de contrôle. Ainsi, le manque d'éducateurs spécialisés chronométrés a conduit à recruter des jeunes à peine sortis de l'école, envoyés au casse-pipe dans les CEF

comme les profs novices dans les écoles sensibles. A embaucher des non-qualifiés, des contractuels, des anciens sportifs ou même des OS, sans parler çà et là d'agents de sécurité. Tous pleins d'enthousiasme mais sans grande expérience sur la façon de gérer un groupe constitué d'éléments dangereux et rapides à prendre le dessus sur des adultes désarmés, comme à Lusigny, à Comblain-la-Ville, à Savigny-sur-Orge ou à Sainte-Anne (la Réunion), les plus connues des Cocotte-Minute qui ont explosé. Même quand, avec le temps, les éducateurs se sont aguerris, ils se sont trouvés aux prises, dans certains centres, avec un mauvais management, peu respecté et incapable d'animer, de mettre en place un projet d'établissement solide et d'installer la dynamique qui organise la nécessaire solidarité face aux mineurs. D'où un turn-over alarmant et des crises sociales, comme à Nîmes et à Tonnoy, dans le Rhône.

Les plus lucides s'effarent devant un secteur sans visibilité, où chaque CEF vit sa vie dans son coin, sans échange, sans mutualisation des savoirs. Où l'on attend l'explosion pour décider de fermer, histoire de calmer le jeu et de réfléchir. « Même si cela marche bien chez nous, il faut rester humble », dit Bruno Rigal. Un passé de responsable d'insertion en prison, un passage par un centre éducatif renforcé, l'autre chef de service de Thierville sait que tout peut exploser d'un moment à l'autre. Bien sûr, l'enfant et ses peurs ne sont pas loin quand Arnaud, la tête brûlée du Sysstion, ne peut s'endormir sans se servir ses oreillers contre lui. Mais ceux-là mêmes qui fondent de tendresse devant les poussins du parc animalier peuvent soudain redevenir insultants et menaçants. Alors, il faut savoir affronter, désamorcez sans jamais céder parce que le mineur en colère a besoin de trouver en face de lui des adultes cohérents et solidaires. Rigal le reconnaît : « Notre métier est assés ». C'est pourquoi il chouchoute les équipes, veille aux horaires, aux vacances et à tout ce qui peut leur permettre de respirer. D'évacuer le stress. D'éviter le mauvais geste. Jean-Marie Delarue cite ces CEF dépassés, où la contrainte humiliante et la contention sans limites ont pris le pas sur le projet éducatif. D'autres, refusant l'affrontement, passent leur temps à occuper agréablement les gamins.

Philippe Colautti, le directeur de Thierville, ne nie pas qu'il faille parfois employer la manière forte. Mais, avec les éducateurs, il a réfléchi sur la contrainte. Histoire d'éviter qu'un incident très mineur - comme le refus de faire la vaisselle - ne « parte en sucette ». L'arme fatale du Sysstion est le permis à points qui gère l'argent de poche. Chaque vendredi matin, l'équipe se réunit pour décider d'un nombre de points à enlever correspondant aux infractions commises



pendant la semaine. A la clé, pour les deux plus sages, un week-end récompense. Parallèlement, le juge qui suit le mineur est immédiatement tenu au courant de ses fautes les plus graves - un joint fumé ou une absence sans autorisation.

Dans n'importe quel centre, les deux premiers mois sont les plus difficiles, quand le mineur placé dans un environnement étranger - sans téléphone, sans cigarettes, sans shit, sans alcool, sans repères familiaux, sans amis, sans copine, sans famille - ne peut pas sortir. La tentation de la fugue, qui peut envoyer en prison, est grande. Mais les magistrats ont appris à séparer l'occasionnelle, de quelques heures, de l'intentionnelle, à visée définitive. Si certains CEF ont rebasés leurs murs et multiplié les caméras, un polyarthritique pourrait s'enfuir de Thierville. Ici, la fermeture est purement judiciaire. Récemment, un jeune a pris la poudre d'escampette. Colautti hausse les épaules : « Et alors ? Nous ne sommes pas des gardiens de prison, nous sommes des éducateurs. »

Vive le plan de services individualisé (PSI) ! Depuis 1994, l'Amseaa utilise cette méthodologie importée du Québec dans tous ses centres. Cette prise en charge individuelle repose sur la traduction des attentes et des projets de vie du mineur en objectifs réalistes et concrets définis par le jeune lui-même, sous la houlette d'un éducateur référent. Ceux-ci viennent nourrir les trois modules successifs qui rythment la vie des CEF : accueil et évaluation du mineur ; élaboration des actions ; préparation à la sortie. Ici, comme ailleurs, les journées sont longues, de 7 h 30 à 22 h 30, entre les cours, les stages, les entretiens, le suivi médical, les loisirs, le sport ou les travaux collectifs, toujours par petits groupes de deux sous

CHAQUE CEF VIT SA VIE DANS SON COIN, SANS ÉCHANGE. ET ON ATTEND L'EXPLOSION POUR DÉCIDER DE FERMER.

la conduite d'un éducateur. Tout est maîtrisé, planifié en fonction du PSI. Les adultes peuvent ainsi présenter des repères stables et rassurants. Parler d'une même voix.

Au Sysstion, le placement moyen est de sept mois. La PJJ estime qu'un placement optimal est de six à huit mois. La plupart des professionnels réclament, eux, une durée d'un an. Mais, selon les sénateurs Peyronnet et Pillet, auteurs du rapport « Éduquer et enfermer : quel bilan pour les CEF et les établissements pénitentiaires pour mineurs ? », 60 % des mineurs restent moins de six mois en CEF, et 30 % moins de trois mois. L'efficacité des centres fermés serait également renforcée si l'on sélectionnait soigneusement les gamins qui y ont leur place - et pas ceux qui seraient mieux traités dans d'autres structures, comme les agresseurs sexuels. Laurent Mucchielli, chercheur au CNRS et spécialiste de la délinquance, confirme : « La population type du CEF est celle de la délinquance »

DES ADULTES SOLIDAIRES
Le Sysstion compte 18 éducateurs qui affrontent, désamorcez, sans jamais céder. « Notre métier est usant », confie l'un d'eux.

DES JOURNÉES BIEN REMPLIES

Entre les cours, les stages, les entretiens, le suivi médical, les loisirs, le sport ou les travaux collectifs, les jeunes ont un planning qui les occupe de 7 h 30 à 22 h 30.



SECONDE CHANCE

Raphaël Étienne, gérant du garage Cass'Auto, a pris en stage Daniel, qui ne connaissait des voitures que celle qu'il avait volée et celles qu'il avait brûlées. À sa sortie du CEF, Daniel aimerait trouver un apprentissage dans la mécanique.



Regard buté, visage fermé, corps tendu. Arnaud est sur le point de péter un câble. Il ne supporte plus d'être là. Sa violence est palpable, à tel point que tous les éducateurs du centre éducatif fermé (CEF) du Sysstion, à Thierville, se sont mis en alerte rouge. Placé depuis l'âge de 2 ans, le jeune garçon traîne, à 16 ans, une lourde histoire d'alcool, de délits, de bagarres et d'agressions. Au CEF, il s'est déjà battu avec deux de ses compagnons et il a pris un

éducateur technique en grippe, l'insultant sans cesse et le menaçant. Alors Julien Bichebois, l'un des deux chefs de service, s'est assis avec lui au soleil. Il lui a rappelé que, s'il continuait à déconner, le juge pouvait très bien l'envoyer en prison. Arnaud a paru se calmer.

Le CEF comme dernière solution à la taule pour les mineurs ? Un rapport d'évaluation, commandé cet été par la ministre de la Justice, Christiane Taubira, à l'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection générale des services de la justice, vient d'être remis Place Vendôme le 1^{er} février. Il doit dire notamment si ces établissements qui allient contraintes, éducation et réinsertion sont un bon outil pour traiter des populations de jeunes multirécidivistes ou primo-délinquants graves et si leurs résultats justifient un coût de fonctionnement exorbitant : 640 € par tête et par jour. Jusqu'à une date récente, le consensus semblait assuré dans l'univers des 44 CEF nationaux qui accueillent 485 mineurs de 13 à 18 ans, garçons et filles, avant ou après jugement, mis à l'épreuve ou en peine de substitution. Une fois n'est pas coutume, Nicolas Sarkozy et François Hollande, en campagne, étaient d'accord pour les développer. Jusqu'à ce que - patatra ! - le 7 août dernier, presque dix ans après leur création, en septembre 2002, par Dominique Perben, Christiane Taubira remette tout en question dans une interview à Libération : « Personnellement, je suis sensible au milieu ouvert pour une réalité simple : 80 % de non-récidive. [...] Il faut sortir du fantasme CEF. Il faut arrêter de dire que c'est "la" solution. » « Conception naïve de la justice ! », « Fossoyeur de l'autorité judiciaire ! », les snipers de la droite sécuritaire avaient dégainé dans la foulée.

Comme à la naissance des CEF, la surpolitisation est venue pourrir un débat qui mériterait plus de hauteur. « L'état d'une société se juge aussi par

le traitement judiciaire qu'elle réserve à ses mineurs », commente Christine Lazerges, professeure à l'université Paris-I et ex-conseillère de Lionel Jospin. L'ancien Premier ministre avait préféré muscler les structures ouvertes, mais n'en avait pas moins examiné l'option des centres fermés, qui correspondait au durcissement de l'opinion publique à la fin des années 90. « Le phénomène des bandes a entraîné une représentation surtout sécuritaire des jeunes, désormais vue sous l'angle de la délinquance et de la récidive », souligne Fabienne Quiriau, directrice générale de la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (Cnap).

LES CENTRES FERMÉS JUSTIFIENT-ILS UN COÛT DE FONCTIONNEMENT DE 640 € PAR JOUR ET PAR DÉLINQUANT ?

L'insécurité liée aux mineurs s'invite brutalement dans la campagne présidentielle de 2001-2002. Au point de contribuer à l'élimination de Lionel Jospin. La veille du premier tour, les télé diffuseurs en boucle le témoignage de Paul Voise, un retrainé d'Orléans, sauvagement agressé par deux jeunes. L'opinion publique exige une fermeture maximale vis-à-vis des mineurs qui tabassent les vieux. Peu importe en l'occurrence que le bon papy ait été condamné pour agressions sexuelles. Haro sur la mollesse socialiste ! Pendant dix ans, au fil des faits divers, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy vont multiplier les mesures destinées à rassurer. Avec l'abaissement à 13 ans de la responsabilité pénale, les peines planchers pour les récidivistes, les jugements en correctionnelle et la réflexion sur un code spécifique, les CEF ne sont qu'un élément d'une sévérité judiciaire

accrue vis-à-vis des mineurs. Seule justification de tout cela : la flambée de la délinquance juvénile. Mais de quoi parle-t-on au juste ? Des délinquants « Quick et Flupke » qui s'effondrent en larmes quand on les arrête, des multirécidivistes ou des criminels, eux en baisse de 19 % par rapport à 2002 ? Statistiquement, la population type des CEF est stable d'une année sur l'autre, entre 600 et 700 individus. Moins de 1 % des 79 900 mineurs qui sont passés, en 2010, devant le juge pour enfants. Moins de 0,3 % des 216 000 mis en cause par la police et la gendarmerie.

Né dans une urgence politique absolue, le CEF a fait dès ses débuts l'objet d'une opposition tous azimuts qui perdure. Les éducateurs de la Prévention judiciaire de la jeunesse (PJJ) et certains magistrats, comme Jean-Pierre Rosenczweig, le président du tribunal pour enfants de Bobigny (lire l'encadré, p. 68), refusent de cautionner une telle structure, hurlant au retour des maisons de correction, où se sont entassés jusqu'à 23 000 mineurs - ces « dépotoirs » qu'Alain Peyrefitte, pourtant pas vraiment un modèle de laxisme, a supprimés en 1979. Placé à la rééducation en milieu ouvert. « Mais, en 2002, nous sommes repartis dans l'autre sens », martèle Marie Ines, secrétaire générale du Syndicat national des personnels de l'éducation et du social (SNPES) FSU-PJJ.

La PJJ est d'autant plus remontée que Dominique Perben, conscient des blocages, lui est passé sur le ventre en négociant avec les associations privées du secteur. Il a aussi mobilisé les préfets. Ce qui n'a nullement empêché de féroces résistances locales, avec pour conséquence une répartition géographique incohérente : alors que le Grand Est compte sept CEF, l'Île-de-France n'en aligne que trois et le Sud-Est, deux. Les politiques ne se sont pas bouculés au portillon. « Vous nous amenez toute la racaille », s'était entendu dire Guy Geoffroy, le député-maire UMP de Combs-la-Ville (Seine-et-Marne), quand il a décidé d'implanter un centre chez lui. « Je n'ai pas cédé, je voulais être cohérent avec mon soutien actif aux CEF », explique cet ancien proviseur qui ne pense pas qu'on éduque uniquement par l'empathie et la compassion. Son CEF a fini par voir le jour après sept longues années d'informations et de tractations. Depuis, il a multiplié saccages et fermetures.

À Thierville-sur-Meuse (Meuse), qui accueille 12 mineurs délinquants (le maximum pour un CEF), tout s'est bien passé. La réputation de l'Association meusienne pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes (Amseaa), trente ans d'existence, gestionnaire tranquille de quatre autres centres, a fait beaucoup pour apaiser les craintes du départ. « S'il fallait créer un dixième CEF, je le réclamerais », affirme Claude Antion, le maire. On le comprend. Le Sysstion est « la » référence

visité et revisitée d'un secteur qui connaît bien des déboires. Aujourd'hui, le centre retape le parc animalier municipal en totale déconffiture et le maire a tellement confiance qu'il prévoit même d'implanter une pharmacie, une supérette et une maison de retraite à proximité du CEF.

Le Sysstion s'est installé dans un ancien bâtiment de commandement du 151^e régiment d'infanterie. Les travaux ont duré un an. Mais tout a été conçu en fonction du projet pédagogique. Les 12 chambres individuelles, spacieuses et claires, sont regroupées au second étage, où se situe la pièce du gardien de nuit, équipée >



PROJET PÉDAGOGIQUE
Le Sysstion (CEF), installé dans un ancien bâtiment du 151^e régiment d'infanterie, a été conçu pour répondre aux exigences de l'accueil et de la garde de jeunes délinquants.



CONTRÔLE PERMANENT
Au réfectoire, dans les salles de réunion, les jeunes ne sont jamais laissés sans surveillance.



CEIL VIGILANT
Les 12 chambres individuelles sont au même étage que la salle de contrôle du gardien de nuit, où sont installés ses quatre écrans de surveillance.

CONTRAINTES, ÉDUCATION ET RÉINSERTION

Philippe Colasati, directeur du centre éducatif fermé (CEF) du Sysstion, à Thierville-sur-Meuse (Meuse), accueille 12 mineurs délinquants. Son établissement est « la » référence d'un secteur qui connaît des déboires.



PERSONNE N'A DE CHIFFRES SUR CE QUE DEVIENNENT LES JEUNES APRÈS LEUR SORTIE, LEUR TAUX DE RÉCIDIVE ET DE RÉINSERTION.

► d'exclusion, celle des quartiers pauvres, du manque de ressources de familles cabossées, cumulée avec l'échec scolaire et les mauvaises rencontres. Alors, quand la moitié des jeunes réintègrent le domicile familial à la sortie du CEF, le travail avec la famille est vital. Jean-Michel Préau, un des deux pays de Thierville, explique : « Si les proches ne sont pas assez solides pour aider le jeune à tenir ses engagements, la sortie sera problématique. » Prenez Noël, 17 ans, vols, alcool et violence. Les équipes ne le sentaient pas prêt à sortir, mais l'éducateur « fil rouge » de la PJJ qui devait le suivre par la suite et le patron qui voulait le prendre en apprentissage y tenaient. Philippe Colautti a fini

par céder. Résultat des courses : la mère de Noël, qui entretenait des rapports compliqués avec son fils, n'a pas pu l'empêcher de boire comme un trou. Pas plus qu'elle n'a réussi à le faire se lever le lundi matin pour aller au boulot. Le contrat a été cassé. Noël est retourné au CEF.

Zyan s'est bien juré de ne pas rater sa sortie. Son stage chez Michaël Varnerot, taille de pierre et rénovation historique, une PME de maçonnerie d'art, lui a ouvert d'autres horizons que son quartier. D'autres buts que la fumette. Ce matin-là, il fait froid sur la Meuse. L'équipe chargée de la restauration du pont fortifié du canal des Capucins est à pied d'œuvre. Zyan, venu en vélo du CEF, se prépare à manier le burinoir. Il y a encore peu, son truc, c'était le shit, une consommation personnelle à haute dose, un peu de deal, de vol, le tout baigné de violence. A sa sortie, Zyan retournera loger chez sa mère à Metz, où il intégrera un centre de formation des apprentis du bâtiment. Son souhait : travailler la pierre. Il explique : « Le CEF m'a calmé. J'ai réfléchi sur moi-même et j'ai décidé d'arrêter les conneries. » Michaël Varnerot, le patron, est content de Zyan. Le passé du gamin ? « Je m'en moque. Il a droit à une seconde chance. » Grande gaucherie et cœur sur la main, Raphaël Etienne, le gérant du garage Cass'Auto, ne dit pas autre chose. Il a pris en stage chez lui Daniel, qui ne connaissait des voitures que celle qu'il avait volée et celles qu'il avait brûlées lors d'une longue fugue. Il ne fuera plus : « A la longue, c'est chiant, surtout en plein hiver. J'étais dehors. Je ne faisais rien. » Le CEF lui a offert une vie cadrée. Il voit sa famille fréquemment. Sa sœur et ses potes lui écrivent. A sa sortie, il aimerait trouver un apprentissage dans la mécanique.

Michaël Varnerot est un ami de David Pelligrin, l'éducateur technique bâtiment. Raphaël Etienne est un copain de régiment de Philippe Colautti. « Pour bien fonctionner, un CEF doit être intégré dans le tissu local », appuie Guillaume Marzi, le directeur de la PJJ. Au fil du temps, le Sysstition a tissé son réseau

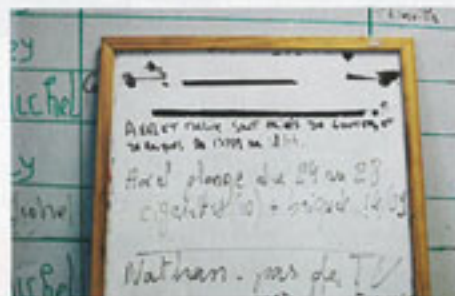
non seulement chez les entrepreneurs amis ou à la mairie, mais encore à la chambre de commerce et d'industrie, au collège local ou auprès des juges du Grand Est. « Si vous n'avez pas de magistrats réactifs, qui vous connaissent et qui vous informent, vous êtes mal », souligne Colautti, qui dénonce le placement de mineurs venus d'autres régions judiciaires, loin de leur juge, de leur famille et de l'éducateur « fil rouge ». Le CEF de Sainte-Menehould, dans la Marne, s'est ainsi vu imposer un jeune Marseillais, sans savoir que le gamin, qui lui a posé de sérieux problèmes, souffrait d'une lourde pathologie psychiatrique et ne prenait pas ses médicaments. « Comment voulez-vous que les CEF fonctionnent correctement dans ces conditions, surtout quand on taille dans leurs effectifs ? » interroge Colautti, qui a réussi à sauvegarder ses équipes. Jusqu'à quand ?

A l'heure où les Français se serrent la ceinture, un prix moyen d'hébergement en CEF de 640 € par tête et par jour (jusqu'à 700 € dans les établissements les plus mal gérés) passe mal. A tel point que la Cour des comptes s'est saisie du dossier et doit remettre son rapport d'ici à mars. Sans subventions locales, le Sysstition, lui, facturerait 520 €. Thierville affiche d'ailleurs un taux de remplissage de 94 %, quand les autres tournent à 80 % - 60 % pour les plus mauvais, où les juges d'application des peines rechignent à placer les mineurs délinquants. Peu importe. Le ministère de la Justice veut tailler dans le budget global en alignant le nombre des salariés du privé - 27 pour 12 mineurs - sur celui du public, 24. Ce qui n'arrangera pas le fonctionnement des établissements les plus problématiques. François Pilet, un des auteurs du rapport parlementaire sur les CEF, constate : « Si l'on économise ce que coûte à la société la délinquance du mineur et ce qu'il coûte quand il sera majeur, alors le CEF n'est pas cher compte tenu du personnel qu'il nécessite. » L'enjeu est que l'après-sortie des CEF est un vrai trou noir. Personne ne dispose de chiffres globaux et fiables sur ce que deviennent les jeunes, sur leur suivi par des éducateurs « fil rouge » trop peu nombreux et surchargés, leurs taux de réinsertion et de récidive. La convention d'évaluation PJJ-Cnape signée en 2006 n'a jamais été appliquée.

En 2005, l'évaluation des centres éducatifs renforcés (CER) avait réuni tous les acteurs autour de chercheurs autorisés à consulter les casiers judiciaires. A l'arrivée, une grosse baffa : 70 % de récidive, pas de pilotage national et l'incapacité à calculer le coût réel. Le monde des CEF, déjà très secoué, est-il prêt à encaisser cela ? A Thierville, Philippe Colautti voit poindre un tsunami comparable à la mutation du secteur de la santé. Des sociétés privées à but lucratif, comme le groupe SOS qui a mis la main à la Réunion sur un CEF et un CER qui

connaissent de sérieux problèmes humains et financiers, sont aux aguets. « Soit nous serons capables de défendre notre métier par nos résultats, soit le privé récupérera la mise, comme dans les prisons », assène le directeur du Sysstition.

« Merci pour tout ce que vous avez fait pour moi. » Ousmane Badji, le professeur d'EPS, a reçu une lettre de Malcolm, Malcolm, qui a passé un an au Sysstition avec sur son CV vol simple, vol en bande, vol avec violence sur personnes âgées, alcool, détention d'arme, placements divers, fugues répétées. A sa sortie, sa famille a déménagé pour l'aider à suivre ses études dans une école professionnelle où, aujourd'hui, il réussit bien. « Passez le bonjour à tout le monde et bon courage pour la suite. » ■ G.S.



PERMIS À POINTS DE BONNE CONDUITE

L'équipe éducative du Sysstition se réunit chaque vendredi pour décider d'un nombre de points à enlever aux jeunes correspondant aux infractions qu'ils ont commises pendant la semaine. Pour les plus sages, un week-end récompense.



PRISE EN CHARGE INDIVIDUELLE

Sous la houlette d'un éducateur référent, le jeune définit son projet de vie et traduit ses attentes en objectifs réalisables qui le prépareront à la sortie.



RELAIS FAMILIAL VITAL

Noël, 17 ans, qui devait quitter le CEF pour être apprenti cuisinier, y est retourné. Sa mère n'a pas pu l'empêcher de boire, ni le forcer à se présenter au travail. Le contrat a été cassé.

"LE CEF N'EST PAS LA PANACÉE"

Depuis la création des CEF, en 2002, le président du tribunal pour enfants de Bobigny, Jean-Pierre Rosenczveig, reste un de leurs farouches opposants. Il s'en explique.

Les questions posées sont simples : quelle est la place du CEF dans l'itinéraire d'un jeune en difficulté ? Où va-t-on et qu'est-ce que l'on fait ? A droite comme à gauche, certains sont convaincus que c'est la panacée en matière de lutte antidélinquance et de récidive. On s'est dit qu'avec avec autant de personnel et de moyens, au bout de six à huit mois,

un jeune délinquant ne devrait plus l'être. Mais quelle est la différence entre un établissement pénitentiaire pour mineurs et un CEF ? On a beau mettre l'accent sur l'éducatif, la réalité est : le fermé, c'est la prison, et on ne peut pas apprendre la vie de la société dans un milieu associatif. L'éducatif, c'est un centre éducatif avec tous les risques que l'on prend. On a voulu mélanger les deux. On a créé un ovni. Les CEF sont une réponse à l'acte commis, à l'instant, pas une réponse à la personne. Il faut réapprendre aux gens qu'un gamin criminel est la conséquence d'une carence éducative grave qui le suit toute son



enfance. Aucune des structures mises en place depuis trente ans n'est et la solution. Ce qui compte, c'est un projet pédagogique solide, installé dans le temps et appuyé sur des adultes qui marquent de l'autorité mais aussi de la considération vis-à-vis de ces gamins en déshérence. ■